

éviter qu'on ne me reproche d'accuser le gouvernement injustement.

Mais là n'est pas la seule forme d'arnaque fiscal que renferme ce budget. Le ministre a annoncé qu'il comptait réduire le dégrèvement d'impôt fédéral de bien des Canadiens. Cette mesure rapportera des recettes supplémentaires de l'ordre de 265 millions de dollars en 1984. Le blocage des exemptions pour enfants rapportera 35 millions de plus. Les ajustements apportés au crédit d'impôt-enfant rapporteront 235 autres millions, en sus de la taxe de 6 p. 100 imposée aux abonnés au câble. Le ministre prétend que cette taxe rapportera 50 millions. La taxe spéciale dite de relance de 1 p. 100 sur les ventes des fabricants et de 1 p. 100 sur les matériaux de construction et autres, ajouteront 70 millions aux recettes de l'État. Ce qui donne un arnaque fiscal au grand total de 735 millions de dollars d'ici à l'échéance de ces mesures en 1984. Dieu seul sait ce que l'on nous réserve par la suite, mais c'est bien cette somme qu'encaissera le gouvernement d'ici là.

Dans son intervention de ce matin, le ministre de l'Environnement (M. Roberts) a fait allusion à une déclaration que nous aurait faite un peu plus tôt dans la journée son collègue, le ministre d'État chargé du Développement économique (M. Johnston). J'ai été très étonné, car le ministre de l'Environnement a pris la parole vers 11 h 15, tout juste après le début de la séance du matin. Cela n'est-il pas révélateur, monsieur le Président? On peut en déduire que le ministre d'État chargé du Développement économique a révélé d'autres détails du programme de relance. Mais où a-t-il révélé ces détails? Devant quelle tribune a-t-il fait ces annonces? Nous sommes en plein débat budgétaire. Et c'est déjà le troisième jour de ce débat. Le ministre d'État chargé du Développement économique dévoile des renseignements budgétaires, mais où? Non pas à la Chambre des communes, non pas lors du débat budgétaire, mais bien à une autre tribune. Je suppose qu'il nous faudra en lire les détails dans les journaux.

Le ministre a également parlé des entreprises dans son exposé budgétaire. Il a déclaré que les entreprises canadiennes avaient été durement touchées par la récession et il a ensuite expliqué ce qu'il comptait faire pour les aider. A mon avis, il aurait dû dire plutôt que les entreprises avaient été rudement malmenées par le gouvernement depuis environ dix ans. Ces gens sont victimes des initiatives du gouvernement comme son Programme énergétique national, sa politique des taux d'intérêt élevés et toutes les mesures interventionnistes.

● (1550)

Le député de York-Est (M. Collenette) a rappelé que les Canadiens épargnaient par peur et on les comprend. Ils ont peur de perdre leur emploi, peur de perdre leur maison. Ce que le député n'a pas dit, c'est qu'ils ont peur du gouvernement. S'ils ont mis de l'argent de côté, monsieur le Président, c'est parce qu'ils ne savaient pas quand ils pourraient en avoir besoin. De ce fait, les entreprises souffrent et les faillites se multiplient.

Les programmes de création d'emplois décevants, mis en place par le gouvernement, ne nous mènent nulle part. Après trois ou quatre mois de travail, les participants à ces programmes se retrouvent au chômage et n'ont pas toujours droit aux prestations d'assurance-chômage. Les jeunes ne veulent pas d'emplois temporaires; ils veulent un travail durable. Tant que

le gouvernement ne définira pas une politique visant à remettre l'économie sur les rails, ils ne pourront pas trouver un emploi permanent. Pire, certains d'entre eux se retrouvent à prendre les emplois permanents d'autres salariés. Avec certains des programmes dérisoires qu'il a mis en place de temps à autre, le ministre se trouve à encourager les chefs d'entreprise à embaucher des jeunes travailleurs subventionnés en payant une partie de leur salaire. Ces programmes ont pour effet d'amener le licenciement de travailleurs qualifiés, lesquels réclament ensuite l'assurance-chômage. Ce genre de programmes ne contribue qu'à accroître le déficit.

Le ministre nous propose encore un déficit record. Quelqu'un l'a déjà dit: nous n'avons encore rien vu. Le déficit total prévu pour les quatre prochaines années dépasse le montant du déficit accumulé depuis 11 ans. Près du quart des recettes fiscales servent déjà au paiement des intérêts de la dette. Il faut que cela cesse, monsieur le Président.

**M. le vice-président:** Les députés ont-ils des questions à poser au député?

**M. Blais:** Oui, monsieur le Président. Le député a terminé son intervention en parlant de la dette nationale. Les députés de l'opposition oublient généralement de dire qui sont les créanciers de cette dette nationale. Le député aura certainement lu l'article de Reuben C. Bellan paru dernièrement dans le *Star* de Toronto qui avait pour titre «Le mythe entrave la reprise». Sait-il que la dette nationale a été contractée par le gouvernement fédéral auprès des Canadiens? Sait-il que les détenteurs des créances nationales sont les propriétaires des obligations d'épargne du Canada et que ce sont eux qui en touchent les intérêts?

Est-il prêt à reconnaître ce fait et que même si la dette nationale s'accroît à l'occasion, comme ce fut le cas durant la Seconde Guerre mondiale, avec le retour de la prospérité elle s'amenuise et le gouvernement rembourse sa dette aux citoyens canadiens qui sont ses créanciers?

**M. Clarke:** Naturellement, monsieur le Président, que je sais quels sont les créanciers du gouvernement. C'est précisément ce qu'il y a de tragique. Les Canadiens ne devraient pas avoir à acheter des obligations d'épargne du Canada pour permettre au gouvernement de dilapider inconsidérablement cet argent. Les Canadiens devraient investir leur argent dans des entreprises nationales. Les détenteurs des obligations d'épargne du Canada sont victimes d'une escroquerie puisque le gouvernement n'empêche pas l'inflation d'augmenter. Une personne qui investit \$100 à bien de la chance si elle récupère un pouvoir d'achat de \$50, ce qui veut dire que les Canadiens qui ont acheté des obligations d'épargne en 1936 ne récupéreront jamais leur argent.

Le ministre semble laisser entendre qu'il n'y a rien de mal à avoir une dette nationale. Bien sûr que non. Toutes les entreprises sont endettées et aucune ne s'attend que le gouvernement n'ait aucune dette, mais nous aimerions que la dette nationale garde des proportions raisonnables. N'importe quelle entreprise qui aurait emprunté au même rythme que le gouvernement, qui continue d'emprunter, d'ailleurs, serait en faillite. Il faut pouvoir rembourser une dette. Quand un particulier ou une entreprise emprunte pour acheter des biens, qu'il s'agisse d'une voiture, d'une maison, d'une usine ou d'une flotte de camions, il n'y a rien de mal à cela. Il m'arrive moi-même